

Saint Cyprien, évêque de Toulon

Publié le 1 janvier 2000 · Abbé Laurent Serres-Ponthieu · 14 min de lecture



Né en 473 à Marseille, et mort le 3 octobre à Toulon.

Né à Marseille en 473, saint Cyprien^[1] fut élevé en l'abbaye Saint-Victor de Marseille. Il y fut recommandé à saint Césaire, archevêque d'Arles depuis 503, lequel l'attacha à son diocèse et l'ordonna diacre.

Les Wisigoths, ariens^[2], occupaient la côte méditerranéenne de la Gaule depuis environ 477 ;

En 505, Alaric II exile saint Césaire d'Arles à Bordeaux ; Cyprien plaide sa cause en à Toulouse devant Alaric II

Césaire, libéré, emmenant Cyprien, présida le concile d'Agde tenu le 11 juillet 506 avec la permission d'Alaric II. Le concile, réunissant vingt-quatre des trente-quatre évêques sous domination wisigothique, défendit aux clercs de vendre ou de donner des biens de l'Eglise, sous peine d'indemniser l'Eglise et d'être excommuniés : de ce concile découlera la stabilité des biens ecclésiastiques.

A l'automne 507, Clovis vainc les wisigoths, Alaric II est tué au combat, puis les wisigoths sont repoussés au delà des Pyrénées.

Thèse 1 (Le Glay+...) : En 508, Théodoric, roi arien des Ostrogoths (en Italie) envahit la Provence par solidarité gothique. Les Francs et les Burgondes font le siège d'Arles. Les goths incarcèrent Césaire, dénoncé par un soldat juif pour intelligence avec les assiégeants. Cyprien prouva (à Toulouse ?^[3]) l'innocence de l'archevêque, lequel sera libéré avant la levée du siège.

De retour Cyprien emmène deux soldats saxons qui avaient qu'il venait de convertir : les saints Mandrier et Flavien.

Vers l'an 516, Césaire sacre Cyprien pour être évêque de Toulon^[4].

Depuis quelques décennies, sous l'influence volontariste de saint Fauste, qui avait été Abbé de Lérins et évêque de Riez, sévissait en Provence le **semi-pélagianisme** qui prétend que Dieu attend le vouloir du pécheur pour le purifier, alors que l'Eglise enseigne, comme l'a exposé saint Augustin, que Dieu est à l'origine de la conversion du pécheur. Un concile à Valence traita de ce sujet, et auquel Cyprien se rendit, Césaire étant déjà trop malade pour aller au-delà de l'Isère. Cyprien y prouva par des passages de la Bible, des saints Pères et de la tradition apostolique, qu'un homme réduit à ses propres forces et sans la grâce prévenante ne pouvait avancer dans les choses divines. Cyprien n'ayant guère convaincu le concile de Valence, Césaire préside, le 3 juillet 529, le concile d'Orange auquel assiste Cyprien et onze autres évêques, condamnant le semi-pélagianisme. Il fallut une lettre du pape Boniface II pour confirmer l'orthodoxie de Césaire, Cyprien et du concile d'Orange.

Le concile de Marseille du 26 mai 533 composé de quinze évêques dont saint Cyprien, et présidé par saint Césaire, jugea Contumelius, évêque de Riez, qui y avoua ses frasques et ses spoliations de biens ecclésiastiques. Le concile le condamna à un temps de réclusion monastique. Cyprien et les autres évêques du concile reçoivent une lettre du pape Jean II du 7 avril 534 exigeant la déposition de Contumelius de sa charge, à condition qu'il écrive ses aveux. Mais Contumelius n'attend pas le délai de sa réclusion, quitte le monastère, rejoint Riez, et n'écrit aucun aveu ! Laissant un peu passer le temps, Jean II étant décédé, Contumelius fait appel au nouveau pape saint Agapit 1^{er} et soudoie l'avocat Emeritus pour plaider sa cause et prétendre au pape que Césaire accepte que Contumelius reprenne sa charge. Ce qu'apprenant, Césaire écrit un démenti au pape. Le 18 juillet 535, saint Agapit écrit à saint Césaire une lettre blâmant certes Emeritus, mais le blâmant aussi de n'avoir pas suspendu son jugement dès l'interjection de Contumelius, et d'avoir choisi un mode public et illicite de sanction : l'internement monacal ; le pape prive Contumelius de sa charge et décrète un nouveau jugement dont l'Histoire ne laisse aucun indice...

En 537, Vitigès, nouveau roi des Ostrogoths, arien, cède la Provence aux Francs. Poussé au nord de l'Italie par les troupes byzantines, Vitigès espère ménager ou être soutenu des Francs... Sous les Francs, catholiques, Cyprien eut toute latitude pour extirper de son diocèse l'arianisme répandu sous soixante ans d'occupation gothique.

Le 27 avril 542, Césaire décéda, et Cyprien écrivit sa vie.

Le 3 octobre **545/6**^[5], Cyprien décéda à la suite de son père dans l'épiscopat, on l'enterra dans son église cathédrale de Notre-Dame de la Seds dont le sanctuaire se situait à l'endroit de la chapelle actuelle Ste-Philomène de la cathédrale et de la Tour de Fos.

Son successeur, Palladius, participa en 549 au concile d'Orléans.

Le 3 octobre 1201 ou 1205, Pons 1^{er} Rausin^[6], évêque de Toulon, découvrit les reliques des saints Cyprien, Mandrier et Flavien^[7] dans le mur occidental de l'Eglise cathédrale romane, construite en 1096, quand leurs reliques furent placées sous une dalle de cinq palmes de long sur quatre palmes de large, avec cette inscription :

*HIC JACENT OSSA
BEATORUM CIPRIANI MANDRIANI
ET FLAVIANI*

L'évêque transféra ces reliques dans une chapelle, et dès cette année on processionnait le 3 octobre en portant son buste comprenant une partie de ses reliques. La procession se perpétua jusqu'au XVIII^e siècle, en passant par la rue des Beaux-Esprits (auj. rue Baudin), la rue des Maurels (auj. rue Félix-Pyat), la rue Sainte-Claire (auj. rue Augustin-Daumas), la rue des Bonnetières, la Place à l'Huile et la rue Magnaque. Une légende raconte qu'à la Place à l'Huile une des joues du buste rougissait au lieu où le saint aurait été souffleté par un arien. On sait que saint Cyprien habitait une rue voisine de cette place dans un édifice qui deviendra Notre-Dame de l'Annonciade, dans l'ancienne rue des Marchands, aujourd'hui la *Pharmacie de la Mairie*, rue Henri-Seillon, au 30.

Le culte de saint Cyprien fut tel depuis le X^e siècle que Gilles de Seytres/Sceptris, évêque de Toulon de 1599 à 1626, fit élever une chapelle dédiée au saint au nord de la cathédrale romane. Puis, on y plaça d'autres reliques et cet oratoire fut appelé « Chapelle des Reliques ». Cette chapelle, incorporée en 1653 à la cathédrale actuelle, fut dédiée à la Vierge, et y furent placées les statues des saints Cyprien et Honorat.

Au XVIII^e siècle, on ouvrit le mur Ouest de la cathédrale pour refaire une chapelle à Saint Cyprien, et, en 1875, cette chapelle s'agrandissait encore de la maison qu'on avait acquise pour y garder les reliques sauvées de la Révolution.

La relique de saint Cyprien avait été authentiquée le 17 juillet 1789 par le vicaire général, Julien Honoré Cyprien de Pazery de Thorame. Lorsque Toulon fut reprise par les révolutionnaires en 1793, le buste de saint Cyprien, entre autres, fut subtilisé pour échapper au pillage. Monsieur Antoine Julien garda chez lui les reliques de la Sainte Vierge et celles de saint Cyprien qui furent restituées à monsieur le Curé Vigne et placées dans une boîte de fer blanc scellée le 24 août 1804. Le 4 octobre 1827, monsieur le Curé Michel, vicaire de Charles de Richery, évêque de Toulon, plaça la relique de saint Cyprien dans une boîte en argent, laquelle aujourd'hui se trouve dans la statue achetée par monsieur le Curé Bertrand.

Saint Cyprien est le patron de la cité de Toulon, une église lui est dédiée au quartier *St- Jean-du- Var*.

Né en 473 à Marseille, et mort le 3 octobre à Toulon.

Né à Marseille en 473, saint Cyprien^[8] fut élevé en l'abbaye Saint-Victor de Marseille. Il y fut

recommandé à saint Césaire, archevêque d'Arles depuis 503, lequel l'attacha à son diocèse et l'ordonna diacre.

Les Wisigoths, ariens^[9], occupaient la côte méditerranéenne de la Gaule depuis environ 477 ;

En 505, Alaric II exile saint Césaire d'Arles à Bordeaux ; Cyprien plaide sa cause en à Toulouse devant Alaric II

Césaire, libéré, emmenant Cyprien, présida le concile d'Agde tenu le 11 juillet 506 avec la permission d'Alaric II. Le concile, réunissant vingt-quatre des trente-quatre évêques sous domination wisigothique, défendit aux clercs de vendre ou de donner des biens de l'Eglise, sous peine d'indemniser l'Eglise et d'être excommuniés : de ce concile découlera la stabilité des biens ecclésiastiques.

A l'automne 507, Clovis vainc les wisigoths, Alaric II est tué au combat, puis les wisigoths sont repoussés au delà des Pyrénées.

Thèse 1 (Le Glay+...) : En 508, Théodoric, roi arien des Ostrogoths (en Italie) envahit la Provence par solidarité gothique. Les Francs et les Burgondes font le siège d'Arles. Les goths incarcèrent Césaire, dénoncé par un soldat juif pour intelligence avec les assiégeants. Cyprien prouva (à Toulouse ?^[10]) l'innocence de l'archevêque, lequel sera libéré avant la levée du siège.

De retour Cyprien emmène deux soldats saxons qui avaient qu'il venait de convertir : les saints Mandrier et Flavien.

Vers l'an 516, Césaire sacre Cyprien pour être évêque de Toulon^[11].

Depuis quelques décennies, sous l'influence volontariste de saint Fauste, qui avait été Abbé de Lérins et évêque de Riez, sévissait en Provence le **semi-pélagianisme** qui prétend que Dieu attend le vouloir du pécheur pour le purifier, alors que l'Eglise enseigne, comme l'a exposé saint Augustin, que Dieu est à l'origine de la conversion du pécheur. Un concile à Valence traita de ce sujet, et auquel Cyprien se rendit, Césaire étant déjà trop malade pour aller au-delà de l'Isère. Cyprien y prouva par des passages de la Bible, des saints Pères et de la tradition apostolique, qu'un homme réduit à ses propres forces et sans la grâce prévenante ne pouvait avancer dans les choses divines. Cyprien n'ayant guère convaincu le concile de Valence, Césaire préside, le 3 juillet 529, le concile d'Orange auquel assiste Cyprien et onze autres évêques, condamnant le semi-pélagianisme. Il fallut une lettre du pape Boniface II pour confirmer l'orthodoxie de Césaire, Cyprien et du concile d'Orange.

Le concile de Marseille du 26 mai 533 composé de quinze évêques dont saint Cyprien, et présidé par saint Césaire, jugea Contumelius, évêque de Riez, qui y avoua ses frasques et ses spoliations de biens ecclésiastiques. Le concile le condamna à un temps de réclusion monastique. Cyprien et les autres évêques du concile reçoivent une lettre du pape Jean II du 7 avril 534 exigeant la déposition de Contumelius de sa charge, à condition qu'il écrive ses aveux. Mais Contumelius n'attend pas le délai de sa réclusion, quitte le monastère, rejoint Riez, et n'écrit aucun aveu ! Laissant un peu passer le temps, Jean II étant décédé, Contumelius fait appel au nouveau pape saint Agapit 1^{er} et soudoie l'avocat Emeritus pour plaider sa cause et prétendre au pape que Césaire accepte que Contumelius reprenne sa charge. Ce qu'apprenant, Césaire écrit un démen-

ti au pape. Le 18 juillet 535, saint Agapit écrit à saint Césaire une lettre blâmant certes Emeritus, mais le blâmant aussi de n'avoir pas suspendu son jugement dès l'interjection de Contumelius, et d'avoir choisi un mode public et illicite de sanction : l'internement monacal ; le pape prive Contumelius de sa charge et décrète un nouveau jugement dont l'Histoire ne laisse aucun indice...

En 537, Vitigès, nouveau roi des Ostrogoths, arien, cède la Provence aux Francs. Poussé au nord de l'Italie par les troupes byzantines, Vitigès espère ménager ou être soutenu des Francs... Sous les Francs, catholiques, Cyprien eut toute latitude pour extirper de son diocèse l'arianisme répandu sous soixante ans d'occupation gothique.

Le 27 avril 542, Césaire décéda, et Cyprien écrivit sa vie.

Le 3 octobre **545/6**^[12], Cyprien décéda à la suite de son père dans l'épiscopat, on l'enterra dans son église cathédrale de Notre-Dame de la Seds dont le sanctuaire se situait à l'endroit de la chapelle actuelle Ste-Philomène de la cathédrale et de la Tour de Fos.

Son successeur, Palladius, participa en 549 au concile d'Orléans.

Le 3 octobre 1201 ou 1205, Pons 1^{er} Rausin^[13], évêque de Toulon, découvrit les reliques des saints Cyprien, Mandrier et Flavien^[14] dans le mur occidental de l'Eglise cathédrale romane, construite en 1096, quand leurs reliques furent placées sous une dalle de cinq palmes de long sur quatre palmes de large, avec cette inscription :

*HIC JACENT OSSA
BEATORUM CIPRIANI MANDRIANI
ET FLAVIANI*

L'évêque transféra ces reliques dans une chapelle, et dès cette année on processionnait le 3 octobre en portant son buste comprenant une partie de ses reliques. La procession se perpétua jusqu'au XVIIIe siècle, en passant par la rue des Beaux-Esprits (auj. rue Baudin), la rue des Maurels (auj. rue Félix-Pyat), la rue Sainte-Claire (auj. rue Augustin-Daumas), la rue des Bonnetières, la Place à l'Huile et la rue Magnaque. Une légende raconte qu'à la Place à l'Huile une des joues du buste rougissait au lieu où le saint aurait été souffleté par un arien. On sait que saint Cyprien habitait une rue voisine de cette place dans un édifice qui deviendra Notre-Dame de l'Annonciade, dans l'ancienne rue des Marchands, aujourd'hui la *Pharmacie de la Mairie*, rue Henri-Seillon, au 30.

Le culte de saint Cyprien fut tel depuis le XVe siècle que Gilles de Seytres/Sceptris, évêque de Toulon de 1599 à 1626, fit élever une chapelle dédiée au saint au nord de la cathédrale romane. Puis, on y plaça d'autres reliques et cet oratoire fut appelé « Chapelle des Reliques ». Cette chapelle, incorporée en 1653 à la cathédrale actuelle, fut dédiée à la Vierge, et y furent placées les statues des saints Cyprien et Honorat.

Au XVIIIe siècle, on ouvrit le mur Ouest de la cathédrale pour refaire une chapelle à Saint Cyprien, et, en 1875, cette chapelle s'agrandissait encore de la maison qu'on avait acquise pour y

garder les reliques sauvées de la Révolution.

La relique de saint Cyprien avait été authentiquée le 17 juillet 1789 par le vicaire général, Julien Honoré Cyprien de Pazery de Thorame. Lorsque Toulon fut reprise par les révolutionnaires en 1793, le buste de saint Cyprien, entre autres, fut subtilisé pour échapper au pillage. Monsieur Antoine Julien garda chez lui les reliques de la Sainte Vierge et celles de saint Cyprien qui furent restituées à monsieur le Curé Vigne et placées dans une boîte de fer blanc scellée le 24 août 1804. Le 4 octobre 1827, monsieur le Curé Michel, vicaire de Charles de Richery, évêque de Toulon, plaça la relique de saint Cyprien dans une boîte en argent, laquelle aujourd'hui se trouve dans la statue achetée par monsieur le Curé Bertrand.

Saint Cyprien est le patron de la cité de Toulon, une église lui est dédiée au quartier *St- Jean-du- Var*.

Abbé L. Serres-Ponthieu

Notes de bas de page

1. La famille de Montolieu revendique sa parenté (*Les Archives d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Fréjus- Toulon*, n°19, p.87 ; n°26 p.113).
2. Arius nia dès 312 la divinité du Christ.
3. *Les Archives d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Fréjus- Toulon*, n° *Les Archives d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Fréjus- Toulon*, n°26, p.114.
4. St Cléon, aux temps apostoliques serait le premier évêque de Toulon ; St Honoré [ca 452 ?] en serait un évêque ultérieur (*Les Archives d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Fréjus- Toulon*, n°19, p.89). Agustalis, évêque de Toulon fut présent au concile d'Orange de 441. Le concile d'Arles du 6.6.524 exige que pour être sacré, l'évêque doit avoir trente ans.
5. *Les Archives d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Fréjus- Toulon*, n°19, p.87 ; n°26 p.114.
6. Selon un bréviaire de 1290.
7. Mandrier et Flavien furent martyrisés en 566 (*Etoile de la Mer* juillet-août 2015).
8. La famille de Montolieu revendique sa parenté (*Les Archives d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Fréjus- Toulon*, n°19, p.87 ; n°26 p.113).
9. Arius nia dès 312 la divinité du Christ.
10. *Les Archives d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Fréjus- Toulon*, n° *Les Archives d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Fréjus- Toulon*, n°26, p.114.
11. St Cléon, aux temps apostoliques serait le premier évêque de Toulon ; St Honoré [ca 452 ?] en serait un évêque ultérieur (*Les Archives d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Fréjus- Toulon*, n°19, p.89). Agustalis, évêque de Toulon fut présent au concile d'Orange de 441. Le concile d'Arles du 6.6.524 exige que pour être sacré, l'évêque doit avoir trente ans.
12. *Les Archives d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Fréjus- Toulon*, n°19, p.87 ; n°26 p.114.
13. Selon un bréviaire de 1290.
14. Mandrier et Flavien furent martyrisés en 566 (*Etoile de la Mer* juillet-août 2015).

Source : laportelatine.org/spiritualite/vies-de-saints/saint-cyprien-eveque-de-toulon

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France